

# **RANDONNEE MOTO-VERTE et MOTO ROUTE** **DU 8 JUIN 2014**

## **REGLEMENT**

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 130 km. Le point de ravitaillement essence est à 80 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

## **REGLEMENT**

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 130 km. Le point de ravitaillement essence est à 80 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.